

pour l'Europe du Sud-Est n'est pas contesté comme tel, Monsieur Stamm. Ce qui a été contesté par M. Bodo Hombach, c'est l'attitude de l'Union européenne par rapport au Pacte de stabilité, ce qui est différent. Nous sommes membres de ce Pacte de stabilité et nous soutenons ses efforts; nous avons le sentiment que ce programme contribue à permettre à la région du Sud-Est européen de se mettre à flot, d'acquiescer une certaine stabilité pour pouvoir se développer. En automne 2000, il y a eu l'évolution de la République fédérale de Yougoslavie qui retourne à un système démocratique et que nous avons soutenue. Elle a rejoint notre groupe de vote au sein du Fonds monétaire international, ce qui prouve que l'activité que nous y avons menée durant toute la période controversée et de guerre a été appréciée et a permis d'établir ce capital de confiance qui nous a valu sa venue. Il y a enfin la difficile transformation qui a cours en Asie centrale et dans le Caucase. Pour l'Asie centrale, la nécessité de notre engagement est encore accrue suite à l'évolution que l'on a connue en Afghanistan après le 11 septembre 2001. Ces pays aussi font partie de notre groupe de vote au sein du Fonds monétaire international et attendent de notre part une présence plus marquée que celle d'un autre pays.

Toutes ces raisons ont conduit à ce que les engagements pris ont été plus élevés que ce qu'on pouvait prévoir en 1999 en affichant un montant de 900 millions de francs, et c'est la raison pour laquelle il nous fait compléter.

Je vous l'ai dit, après deux ans et demi, 140 millions de francs sont encore disponibles, ce qui fait qu'il nous faut peut-être 60 millions de francs en plus pour l'année en cours et deux fois 200 millions de francs, ce qui nous mène vers le crédit-cadre de 500 millions de francs.

Pour terminer, j'aimerais vous rappeler que ce qui s'est passé à l'Est de l'Europe à la suite de la chute du mur de Berlin est quelque chose d'incroyable en soi, et là je réponds aussi à M. Eggly qui s'est intéressé à l'un ou l'autre pays, notamment la Biélorussie et la Russie. L'évolution qu'ont connue ces pays au cours des dix dernières années, sortant d'un régime totalitaire, devant aller vers la création de nouveaux États, est quelque chose de remarquable. On ne se rend pas compte de l'évolution qui a eu lieu en l'espace de dix ans. Pour nous, cela a été une prise de conscience lorsque nous nous sommes rendu compte qu'il fallait établir des relations diplomatiques avec toute une série de pays, plus de dix pays nouveaux. Je crois que ce serait une erreur de dire que les efforts entrepris n'ont pas été efficaces. Il y a eu d'énormes progrès en Russie comme dans d'autres pays, mais il reste beaucoup à faire, et c'est la raison pour laquelle la Suisse veut rester engagée.

Un mot sur la Biélorussie, Monsieur Eggly: la Biélorussie nous a entraînés, suite à l'évolution de sa situation politique, à interrompre notre coopération. Nous y sommes actifs à titre humanitaire dans divers projets, ce qui représente, je crois, un montant de 2 millions de francs par année. Notamment à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, nous avons des programmes au niveau humanitaire. J'ai eu dernièrement encore l'occasion de rappeler aux représentants de la Biélorussie en Suisse que, pour nous, les conditions requises pour une reprise de nos programmes de coopération n'étaient aujourd'hui pas encore remplies et que nous attendons, pour l'instant, pour voir plus loin. Voilà la situation par rapport à ce pays qui, je l'espère, fera les progrès nécessaires.

Je vous invite donc à rejeter la proposition de minorité, afin de permettre au Conseil fédéral et en particulier à mon département de continuer l'important travail que nous menons dans les pays de l'Europe de l'Est pour que ceux-ci puissent véritablement accéder à la prospérité économique, à la stabilité politique et appliquer les valeurs que nous considérons comme importantes – je pense notamment à la démocratie et à la paix. Cette activité, nous voulons continuer de la mener.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à suivre la majorité de la commission, à savoir à entrer en matière et à adopter le projet d'arrêté.

*Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen
L'entrée en matière est décidée sans opposition*

Le président (Christen Yves, premier vice-président): La minorité Schluer propose de renvoyer le projet au Conseil fédéral.

Abstimmung – Vote

Für den Antrag der Mehrheit 126 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit 35 Stimmen

Bundesbeschluss über die Aufstockung und Verlängerung des Rahmenkredites für die Zusammenarbeit mit Osteuropa

Arrêté fédéral sur l'augmentation et la prolongation du crédit de programme pour la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est

Detailberatung – Examen de détail

Titel und Ingress, Art. 1, 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1, 2

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Art. 1

Ausgabenbremse – Frein aux dépenses

Abstimmung – Vote

Für Annahme der Ausgabe 127 Stimmen

Dagegen 32 Stimmen

Das qualifizierte Mehr ist erreicht

La majorité qualifiée est acquise

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

(namentlich – nominatif; Beilage – Annexe 01.073/1988)

Für Annahme des Entwurfes 128 Stimmen

Dagegen 32 Stimmen

02.003

Aussenwirtschaftspolitik. Bericht 2001

Politique économique extérieure. Rapport 2001

Ordnungsantrag – Motion d'ordre

Bericht und Botschaften des Bundesrates 09.01.02 (BBl 2002 1263)

Rapport et messages du Conseil fédéral 09.01.02 (FF 2002 1198)

Nationalrat/Conseil national 05.03.02 (Ordnungsantrag – Motion d'ordre)

Nationalrat/Conseil national 06.03.02 (Erstrat – Premier Conseil)

Ständerat/Conseil des Etats 14.03.02 (Zweitrat – Deuxième Conseil)

Ordnungsantrag Mugny

Das Geschäft 02.003, «Aussenwirtschaftspolitik. Bericht 2001», ist vom Programm der Frühjahrssession 2002 zu streichen.

Motion d'ordre Mugny

L'objet 02.003, «Politique économique extérieure. Rapport 2001», est retiré du programme de la session de printemps 2002.

Mugny Patrice (G, GE): L'année dernière déjà, lors du débat sur la politique économique extérieure du Conseil fédéral, j'avais souligné qu'il n'était pas très correct de devoir en deux jours digérer ce genre d'ouvrage et se prononcer sur la bonne marche de cette politique. Une année après, c'est la même chose: on reçoit lundi ce texte-là et mercredi on est censé avoir un avis autorisé sur la question. Je considère que ce n'est pas démocratique et, en plus, ça viole le règlement du Conseil national qui prévoit que chaque fois qu'un nouvel objet arrive, il doit être déposé au moins quinze jours à l'avance sur la table des députés. Je propose de mettre fin à ce genre de pratique, notamment quand il s'agit d'objets aussi lourds, et de renvoyer la discussion à une prochaine session pour qu'on ait simplement le temps de lire, sans passer des nuits blanches, le propos du Conseil fédéral qui, j'en suis sûr, est extrêmement intéressant.

Je vous prie donc, par esprit démocratique, d'accepter ma motion d'ordre et de repousser cet objet à une prochaine session.

Fischer Ulrich (R, AG): Herr Mugny hat mit seiner Rüge, dass dieser Bericht viel zu spät eingetroffen ist, nicht Unrecht – das ist nicht korrekt. Auf der anderen Seite ist festzuhalten, dass die Aussenpolitische Kommission einen Vorabzug in ihrem Besitz hatte und an einer Sitzung korrekterweise diesen Aussenwirtschaftsbericht eingehend behandeln konnte und auch ihre Schlüsse daraus gezogen hat. Im Sinne einer rationellen Abwicklung unserer Geschäfte wäre es trotz des Einwandes von Herrn Mugny nicht sinnvoll, diese Diskussion zu verschieben. Die zuständigen Mitglieder der APK können sich dazu äussern.

Deshalb beantrage ich Ihnen, das Geschäft nicht abzusetzen und den Ordnungsantrag Mugny abzulehnen.

Mugny Patrice (G, GE): Mais alors, Monsieur Fischer, il ne faut même pas imprimer le rapport, il faut que ça reste entre les mains de la commission, point final! Parce que, soit tout le monde a le droit de débattre de ce rapport et on a le temps de le lire, soit c'est une affaire qui reste réservée aux membres de votre commission et vous n'avez même plus besoin de l'imprimer, vous en discutez entre vous!

Fischer Ulrich (R, AG): Herr Mugny, ich habe Ihnen gesagt, dass das Vorgehen der Verwaltung respektive der Parlamentsdienste nicht korrekt war und dass dieser Bericht zu spät eingetroffen ist. Nun stellt sich einfach die Frage des Abwägens: Ist es sinnvoll, deswegen die Behandlung zu verschieben, oder können wir die Behandlung trotzdem vornehmen? Im Sinne einer rationellen Abwicklung und nachdem die Praxis ja zeigt, dass die meisten diesen Bericht ohnehin nicht gelesen hätten, sofern sie nicht in der Aussenpolitischen Kommission sind, meine ich, dass man es verantworten darf, trotz dieser formellen Unkorrektheit den Bericht nun hier zu behandeln.

Beck Serge (L, VD): J'aimerais, pour ma part, soutenir entièrement la motion d'ordre Mugny. Je crois qu'il s'agit de notre crédibilité et de savoir si nous voulons être un Parlement croupin auquel l'administration et le Gouvernement peuvent se permettre de remettre les rapports dans des délais qui le rendent totalement inefficace.

Nous avons déjà évoqué ces difficultés à de nombreuses reprises, la dernière fois lors de la loi sur le Parlement. Et je crois que nous ne trouvons pas de solution, nous ne trouvons pas avec le Gouvernement le «gentleman's agreement» que nous serions en droit d'attendre. C'est la raison pour laquelle il faut que notre Parlement fasse preuve de fermeté et démontre au Gouvernement qu'il y a des délais minimums à respecter.

Les citoyens de ce pays ne peuvent pas comprendre que nous nous prononçons sur un tel rapport dans les 48 heures alors que celui-ci comprend plus de 300 pages. Ou alors, comme l'a dit M. Mugny, mais je constate que nous ne l'avons pas fait pour la loi sur le Parlement, nous donnons

dans un certain nombre de cas les pleins pouvoirs aux commissions spécialisées pour se prononcer sur les rapports et nous renonçons à avoir un simulacre de débat devant le Parlement. Il en va, je le répète, de notre crédibilité et du fonctionnement de la démocratie et de nos institutions.

Abstimmung – Vote

Für den Ordnungsantrag Mugny 52 Stimmen

Dagegen 73 Stimmen

La présidente (Maury Pasquier Liliane, présidente): Je pense toutefois que M. Mugny soulève un réel problème. Je propose aux membres du Conseil de se pencher encore une fois, mais de manière peut-être plus approfondie, sur la question. Je vous rappelle que vous avez toutes et tous la possibilité de déposer des propositions et je ferai appel, en tant que présidente du Conseil, à la responsabilité du Conseil fédéral.

02.004

Europarat. Bericht des Bundesrates Conseil de l'Europe. Rapport du Conseil fédéral

Zweitrat – Deuxième Conseil

Bericht des Bundesrates 09.01.02 (BBl 2002 1624)

Rapport du Conseil fédéral 09.01.02 (FF 2002 1554)

Ständerat/Conseil des Etats 04.03.02 (Erstrat – Premier Conseil)

Nationalrat/Conseil national 05.03.02 (Zweitrat – Deuxième Conseil)

02.006

Parlamentarierdelegation beim Europarat. Bericht Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe. Rapport

Zweitrat – Deuxième Conseil

Bericht ER-Delegation 25.02.02

Rapport Délégation CEu 25.02.02

Ständerat/Conseil des Etats 04.03.02 (Erstrat – Premier Conseil)

Nationalrat/Conseil national 05.03.02 (Zweitrat – Deuxième Conseil)

Fehr Lisbeth (V, ZH), für die Kommission: Sie haben zwei Berichte über die Tätigkeit der Schweiz im Europarat erhalten: einen Bericht des Bundesrates und einen Bericht unserer Delegation in der Parlamentarischen Versammlung. Die Aussenpolitische Kommission hat sie behandelt und beantragt Ihnen, diese zur Kenntnis zu nehmen.

Zum Bericht der Parlamentarierdelegation: Er ist sehr ausführlich, sehr aussagekräftig, gibt Auskunft über das erstaunlich vielfältige und anspruchsvolle Programm, das sich die Versammlung durch das Jahr hinweg vornimmt. Ich möchte ihn dem Verfasser herzlich verdanken. Es würde den Rahmen der heutigen Berichterstattung schlicht sprengen, wollte man hier alle Bereiche erwähnen. Ich werde mich deshalb in der Folge auf einige wesentliche Punkte beschränken.

1. Zum Dilemma, in welchem sich der Europarat befindet: Alle Jahre wieder stellen wir die gleichen Schwierigkeiten fest – sie werden auch intensiv in unserer Delegation diskutiert. Einerseits nehme der Europarat zu rasch neue Beitritts-